

Nom'Informe

Revue Municipale Automne 2020 Numéro 20



MAIRIE : 23 Rue Jean Lebas - 59310 NOMAIN
Tél. 03 20 71 84 00 - accueil@mairie-nomain.fr

www.mairie-nomain.fr



— SOMMAIRE

Le mot du maire	P. 02
Le conseil municipal, Les commissions	P. 03 et 04
Budget 2020	P. 05 et 06
Déploiement de la fibre	P. 07
Du côté de la Pévèle Carembault	P. 08
Le centre de loisirs à Nomain	P. 09
Les Nomainois face au COVID	P. 10 à 17
Depuis le 15 mars, à Nomain	P. 18 et 19
Centre Communal d'Action Sociale	P. 20
Médiathèque	P. 21
Informations utiles	P. 22
Jeux	P. 23
Agenda	P. 24



Chères Nomainoises, chers Nomainois,

Le sujet qui préoccupe chacun d'entre nous depuis 6 mois maintenant, c'est bien sûr la Covid 19 et son évolution.

Nous avons vécu une longue période de confinement à l'issue de laquelle tout le monde a espéré revenir à une vie plus normale.

Or depuis l'élection municipale de mars, tous les événements ont été soit annulés, soit reportés. Le dernier en date étant la braderie du 27 septembre.

Néanmoins nous continuons à maintenir une activité municipale, c'est ce que vous allez découvrir dans ce nouveau numéro de Nom'informe.

Nous rentrons maintenant dans la deuxième vague de la pandémie.

Il nous faut donc prendre patience et surtout veiller à respecter les gestes barrières afin de nous protéger et protéger nos proches.

Nous profitons de ces moments particuliers pour avancer dans nos projets futurs. Cela devrait commencer dès le mois d'octobre par la mise en place d'une nouvelle main courante au stade avec l'installation de nouveaux buts, puis dans le même temps des travaux de restauration au niveau du clocher de l'église saint Martin.

La commission sécurité routière va reprendre fin septembre début octobre afin d'envisager de meilleures protections pour chacun sur les nombreuses voies de la commune. Autre point en réflexion : comment éviter les inondations récurrentes en certains points du village. Bref, nous ne manquons pas de thèmes de travail pour améliorer notre cadre de vie.

L'ensemble de ces réalisations sera largement détaillé dans notre prochain bulletin municipal.

Toute la nouvelle équipe municipale est à votre service pour les semaines à venir.

Bien à vous,

Votre Maire, Pascal DELPLANQUE,

**Journal d'informations municipales
de la ville de NOMAIN N°20.**

Directeur de la publication : **Pascal DELPLANQUE**
Rédaction : **Patricia DUFOUR, Adeline MINOT,
Étienne RENARD, Benjamin RICHEZ, Pascal
DELPLANQUE, Yannick LASSALLE.**

Mairie de Nomain : **03 20 71 84 00**

Conception graphique et impression
TOUT EN IMAGE - 03 20 71 84 97
www.toutenimage.fr - Nomain
Tirage : **1 200 exemplaires**

Le Conseil Municipal, et les commissions

#Nom'Informe 20

Votre conseil Municipal



DELPLANQUE Pascal
Maire de Nomain
Conseiller Communautaire
à la CCPC



DUFOUR Patricia
Conseillère Municipale



DELEBASSÉE Jérôme
Conseiller Municipal



**VANDERMESSE
Anne-Sophie**
1^{ère} adjointe (Cadre de vie,
Environnement, Urbanisme)
Conseillère communautaire
suppléante



DUVINAGE Amandine
Conseillère Municipale



MINOT Adeline
Conseillère Municipale



LASSALLE Yannick
2^{ème} adjoint
(finances)



LEMIÈRE Christophe
Conseiller Municipal



MONNIER Bruno
Conseiller Municipal



MEURISSE Dominique
3^{ème} adjointe (associations,
vie locale, jeunesse
et sports, ressources
humaines)



CRÉPIN Nathalie
Conseillère Municipale



DELANNOY Valentine
Conseillère Municipale



SANT Georges
4^{ème} adjoint (Aménagement et
agriculture),
délégué titulaire à la CCPC
assainissement non collectif
et gestion des eaux pluviales
urbaines (GEPU)



RICHEZ Benjamin
Conseiller Municipal



RENARD Étienne
Conseiller Municipal



**DERNAUCOURT
Stephanie**
5^{ème} adjointe
(cérémonies, événementiel
et culture)



LAHOUSTE Nathalie
Conseillère Municipale



HAMRI Marie
Conseillère Municipale



BRASSART Marc
Conseiller Municipal,
délégué suppléant SMAPI
à la CCPC



LANTOINE Julien
Conseiller Municipal



SCHIPMAN Pierre
Conseiller Municipal



GRAS Jean-Luc
Conseiller Municipal,
délégué titulaire SMAPI
à la CCPC



DELGRANGE Suzie
Conseillère Municipale

Les Commissions

Elles ont été votées en réunion de Conseil le 10 juin.

Commission appel d'offres



Titulaires : Yannick Lassalle, Benjamin Richez, Marc Brassart.
Suppléants : Julien Lantoine, Pierre Schipman, Jérôme Delebassée.
Membre consultatif : Georges Sant.

Commission Cadre de vie et environnement



Anne-Sophie Vandermesse, Yannick Lassalle, Nathalie Crépin, Marie Hamri, Pierre Schipman, Jean-Luc Gras, Adeline Minot, Jérôme Delebassée

Commission agriculture et aménagement



Jean-Luc Gras, Marc Brassart, Georges Sant, Bruno Monnier, Jérôme Delebassée, Georges Sant.

Commission événementielle



Stéphanie Dernaucourt, Patricia Dufour, Nathalie Crépin, Benjamin Richez, Amandine Duvinage, Valentine Delannoy.

Commission sécurité routière



Pierre Schipman, Bruno Monnier, Benjamin Richez, Marc Brassart, Julien Lantoine, Directrices des 2 écoles, Gendarmerie, DTTM (responsable des routes départementales), Messieurs Vanghelle, Dufour et Delobelle.

Commission forces vives



Christophe Lemièrre, Anne-Sophie Vandermesse, Adeline Minot, Georges Sant, Benjamin Richez.

Commission associations, jeunesse



Dominique Meurisse, Suzie Delgrange, Yannick Lassalle, Valentine Delannoy, Nathalie Lahouste, Amandine Duvinage, Stéphanie Dernaucourt, Patricia Dufour.

Commission communication



Patricia Dufour, Etienne Renard, Adeline Minot, Benjamin Richez.

Représentant du Conseil Municipal auprès de la commission de contrôle des listes municipales



Etienne Renard.

Représentants du Conseil Municipal auprès du Parc Naturel Régional Parc Escaut



Titulaire : Benjamin Richez.
Suppléant : Stéphanie Dernaucourt

Grand électeur au comité du SIDEN SIAN au titre de la compétence « défense extérieure contre l'incendie »



Georges Sant

Représentant à la Fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille (FEAL)



Titulaire : Yannick Lassalle.
Suppléant : Benjamin Richez.

Représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Suzie Delgrange, Dominique Meurisse, Benjamin Richez, Stéphanie Dernaucourt, Aimé Baudchon (insertion, lutte contre les exclusions), Gérard Wacquier (retraités et personnes âgées), Fernande Franquet (personnes handicapées), Céline Martinache (UDAF).

Budget 2020

Yannick Lassalle

LE BUDGET COMMUNAL AU SERVICE DES NOMAINOIS

C'est en tant qu'adjoint aux finances que j'ai présenté, lors du Conseil Municipal du 1er juillet, les résultats de 2019, ainsi le budget prévisionnel 2020. Habituellement, le budget est voté juste après l'élection du nouveau Conseil Municipal, mais la crise sanitaire en a décidé autrement !

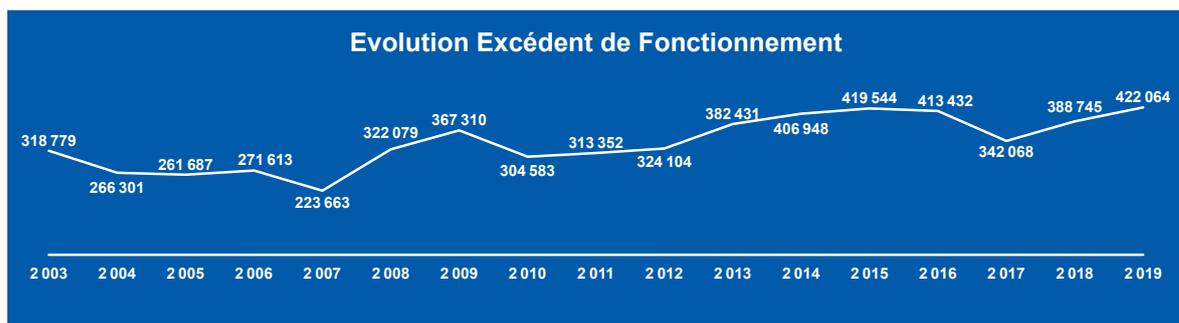
Ce sera, cette année, un budget de transition. Après les importants investissements réalisés les années précédentes (plus de 1 500 000 € en 2019), je présenterai en 2021, le programme de travaux qui sera entrepris dans les 5 prochaines années.

Je remercie notre nouveau Maire, Pascal Delplanque, de la confiance qu'il m'accorde afin de gérer, dans la continuité des 2 mandats précédents, les finances communales.

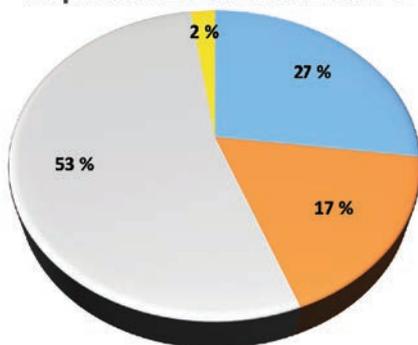


LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Nous avons réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement record de **422.064 €**. Malgré la baisse des dotations, nous avons réussi à réaliser les économies nécessaires en dépenses de fonctionnement afin de conserver des marges de manœuvre pour investir pour notre commune sans augmenter les impôts et sans emprunter.



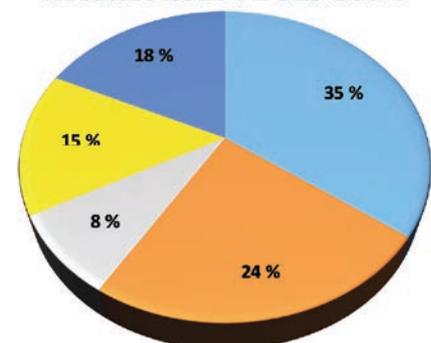
Dépenses 2019 : 2 881 087 €



- Dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel)
- Charges de personnel
- Dépenses d'investissement
- Remboursement des emprunts

Afin de financer les travaux déjà entrepris depuis plusieurs années (le réaménagement de l'école Léo Lagrange), ainsi que d'importants travaux de voirie (la rue de la Gambette notamment), les dépenses d'investissement en 2019 se sont élevées à 1.592.068 € et les dépenses de fonctionnement à 1.289.019 €.

Recettes 2019 : 2 319 808 €



- Impôts et Taxes
- Dotations de l'état
- Subventions d'investissement
- Autres recettes de fonctionnement
- Autres recettes d'investissement

Nos recettes d'investissement sont de 608.725 €, elles comprennent entre autres, les subventions d'équipement pour 192.815 €, la FCTVA pour 132.008 €, et la vente des terrains communaux à l'aménageur des Hauts du Paradis pour 210.110 €. Nos recettes de fonctionnement s'établissent à 1.711.083 €.

Budget 2020

LE BUDGET 2020

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste notre préoccupation majeure. Nous devons tirer les conséquences financières de la crise sanitaire actuelle pour les prochains budgets, mais il est encore trop tôt concernant le budget 2020, pour tenir compte de toutes les charges supplémentaires liées au Covid-19. Néanmoins, nous avons prévu quelques dépenses exceptionnelles notamment pour l'aide apportées aux artisans et commerçants de notre commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 216 858
Charges courantes	389 900
Charges de personnel	541 000
Charges intercommunales, subventions aux associations, Indemnités diverses...	242 902
Remboursement des intérêts d'emprunts	8 150
Soutien aux entreprises (Covid-19)	15 000
Divers (solidarité, amortissements)	20 006

Comme l'année dernière, nous avons reporté les mêmes taux d'imposition pour la TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) et pour la TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti). Concernant la taxe d'habitation, elle est supprimée pour 80% des foyers les moins aisés, pour les 20% restants, elle est calculée sur la base des taux 2017, et sera entièrement supprimée en 2022 (si pas de changement d'ici là !). Donc la commune n'a plus à décider du taux de cette taxe. Les communes ont désormais une compensation grâce à une dotation de l'État pour le même montant.

LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxes locales	Taux 2020	Moyenne Pévèle Carembault	Moyenne du département du Nord
Foncier Bâti	15,79	18,50	26,64
Foncier non Bâti	60,26	57,68	55,87

SUBVENTIONS 2020	42 500
Harmonie Union Nomainoise	14 500
Football Club Nomainois	7 500
Tir Sportif	4 000
O.C.C.E - Léo Lagrange (15 € / enfant)	2 705
A.P.E.L - St-Martin (15 € / enfant)	1 245
Amicale Laïque Léo Lagrange	3 000
U.S.E.P - Léo Lagrange	600
Les amis des oiseaux	1 100
Club Sébaste	1 100
Ass. Départementale des ACPG	600
Gymnastique Nomainoise	400
Ass. Cycliste Nomainoise	1 250
Expression Danse	1 400
Fil, Aiguille et Cie	200
La Diagonale de Nomain	300
Délirium Luydens	300
TT Entertainment	500
Associations caritatives	1 800

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

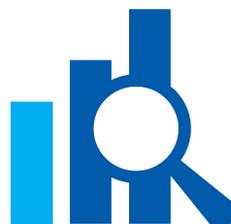
OGEC Saint-Martin – Forfait 2020	48 655
----------------------------------	--------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 470 468
Impôts et taxes	806 600
Dotations de l'État	557 316
Revenus du patrimoine	21 747
Remboursement sur rémunérations	20 000
Produits de services	64 805

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	502 501
Remboursement des emprunts	55 000
Aménagement terrain de foot	50 000
Travaux à l'église	50 000
Reste à payer rénovation école	162 208
Travaux de voirie	35 000
Autres investissement courants	52 473
Achat / Vente terrain « Hauts du Paradis »	97 820

RECETTES D'INVESTISSEMENT	771 877
FCTVA	90 000
Taxe d'aménagement	20 000
Subvention rénovation école Léo Lagrange	337 897
Subvention voirie	26 837
Subvention travaux à l'église	13 723
Subvention aménagement terrain de foot	5 600
Remboursement Noréade travaux Gambette	180 000
Achat / Vente terrain « Hauts du Paradis »	97 820



Fibre info

POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique est en cours d'achèvement sur la commune, il reste encore quelques habitations en cours de raccordement dans les rues suivantes : Rue du Bois, rue Jean Lebas et résidence Dernaucourt, Grand Place, rue Louis Guislain, Hameau de Lannay. Fin 2020, 100% des habitants de Nomain seront éligibles à la fibre optique.

Voici quelques recommandations utiles concernant les démarches à faire pour vous raccorder. Si vous souhaitez conserver votre connexion internet actuelle en ADSL, pas de soucis, l'opérateur historique a l'obligation de maintenir son réseau cuivre, c'est-à-dire le téléphone filaire et l'ADSL, pendant encore de nombreuses années. Le raccordement à la fibre optique peut se réaliser, dans les mêmes conditions de raccordement, durant les 25 prochaines années.

Étape 1

Avant toute demande de raccordement, le futur abonné doit vérifier que son local peut être raccordé.

2 possibilités :

- Par téléphone au **0 800 159 162**
- Par internet sur le site de CAP FIBRE

www.capfibre.fr

Cas 1 : Vous n'êtes pas encore éligible, quelques semaines de patience, vous pouvez remplir en ligne un formulaire pour être tenu au courant de la date de disponibilité de la fibre.



Cas 2 : Vous êtes éligible



Étape 2

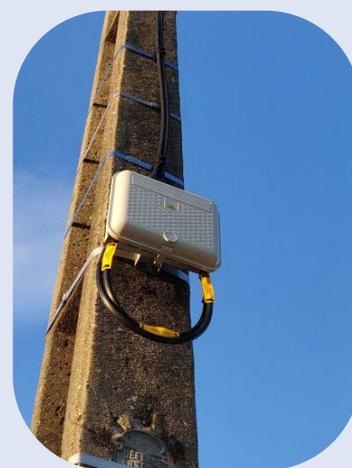
Abonnez-vous auprès de l'opérateur de votre choix (parmi ceux présents sur le réseau). Attention, les opérateurs interviennent en fonction de leur stratégie commerciale, renseignez-vous auprès d'eux.

Étape 3

Vous êtes éligible au très haut débit, votre opérateur vous propose un rendez-vous pour effectuer votre raccordement à la fibre (délai de 3 à 4 semaines).

Étape 4

Le raccordement consistera en l'installation d'une prise optique au sein de votre logement ou entreprise. Cette prise est reliée à un Point de Branchement Optique (PBO) situé à proximité de votre habitation.



CAP FIBRE

NUMERO VERT DE 0 800 159 162

est à votre disposition pour vous informer sur votre éligibilité ou sur l'état d'avancement de votre raccordement. C'est la plateforme téléphonique qui facilite la communication entre les différents acteurs présents sur le terrain et les abonnés. L'installation de la prise optique se fait dans un endroit qui favorise l'exploitation optimisée de la Box, généralement à proximité du téléviseur principal et à proximité d'une prise de courant ; Dans le cadre de la gratuité négociée par la collectivité, vous avez le droit à :

- Une prise optique
- Deux percements (y compris un mur porteur d'une épaisseur maximale de 30cm)
- Le tirage et la fourniture de 40 mètres de câble optique en domaine privé
- Dans le cas où du génie civil serait nécessaire, la prise en charge de 10 mètres de génie civil

Dans tous les cas où vous rencontrez un problème avec votre opérateur, appelez le numéro vert Cap Fibre.

#Nom'Informe 20



Subvention Pévèle Carembault pour l'achat d'un vélo électrique.

Dès le 1^{er} juillet 2020, la Pévèle Carembault a renouvelé son dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (vélo pliable, vélo de ville ou VTC) dans la limite

de 300 subventions.

Une enveloppe de 75 000 € a été allouée à ce dispositif pour l'ensemble des 38 communes du territoire.

Si vous habitez l'une de ces communes et que vous aviez plus de 18 ans, vous pouviez bénéficier d'une aide de 250 € pour acheter votre vélo.

L'opération est terminée : plusieurs nominois ont pu en profiter.

Lancez-vous dans l'aventure zéro déchet !

300 familles de la communauté de Commune vont participer à un défi « Zéro déchet » lancé en collaboration avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES). Accompagnées par des professionnels, elles apprendront des astuces pour consommer autrement, réduire le poids de leurs poubelles et même dépenser moins.

Elles recevront un kit de démarrage et des premiers conseils lors d'un événement de lancement le samedi 7 novembre.

L'aventure démarre concrètement le 1^{er} décembre pour une durée de 6 mois. Au programme : pesée des déchets, ateliers pratiques (compostage, fabrication de produits d'entretien, de cosmétiques, ateliers de réparation, etc.) et rencontre d'équipes jusqu'au 31 mai 2021.

Objectifs : Réduire d'au moins 25 % le poids des déchets collectés par famille. Travail d'équipe, motivation, échange de bons procédés.



Du côté de la Communauté de Communes Pévèle Carembault

Pascal Delplanque

Nouvelle présidence de la Pévèle Carembault

Le 7 juillet 2020, le nouveau conseil communautaire s'est réuni et a élu à sa présidence Monsieur Luc Foutry, Maire d'Attiches et Conseiller régional des Hauts de France. Celui-ci s'est entouré de 12 vice-présidents et a remercié Monsieur Jean Luc Detavernier de tout le travail accompli durant sa mandature.

Monsieur Luc Foutry a proposé de faire le point dans les prochains mois sur le projet de territoire élaboré et conçu par le précédent conseil communautaire. Un nouveau bureau a lui aussi été élu. 27 membres dont je fais partie.

Le 16 juillet suivant, ont eu lieu les élections de représentants de la Pévèle Carembault à différentes missions. Pour notre commune, ont été élus :

Messieurs Jean Luc Gras (titulaire) et Marc Brassart (suppléant) comme représentants de notre commune auprès du SMAPI (syndicat des milieux aquatiques et de la prévention des inondations de la vallée de la Scarpe-aval et du bas-Escaut). Le SMAPI doit concilier urbanisme et prévention des inondations sur notre territoire. Pour ce faire en assurant la gestion des ouvrages de protection des inondations, la gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et la gestion des zones d'expansion des crues.

Monsieur Georges Sant comme représentant auprès du SIDEN SIAN pour les compétences « assainissement non collectif » et « GEPU » « gestion des eaux pluviales urbaines » (la première compétence concerne les stations d'épuration et le traitement des eaux et la deuxième compétence concerne les fossés, noues, bassins d'infiltration des eaux...).

Merci à eux de nous représenter au sein de la Pévèle Carembault.

La prochaine étape aura lieu fin septembre avec la poursuite de désignation de représentants dans d'autres champs de compétences communautaires.



Une entreprise de la Communauté de Communes en difficulté

C'est une onde de choc qui a secoué Pont à Marcq, suite à l'annonce en date du 11 juin de la direction d'Agfa Gevaert, entreprise installée depuis près d'un siècle, de fermer son usine qui emploie près de 175 personnes.

Conscients de toutes les conséquences humaines et économiques, les élus de Pévèle Carembault ont exprimé leur soutien au maire de la commune, Sylvain Clément et ont signé une motion de soutien aux salariés de l'usine : ils demandent également à la direction d'AGFA Gevaert de mettre en œuvre les moyens du groupe à destination des salariés si la décision de fermeture était confirmée et d'être associés, à l'instar des élus de Pont à Marcq, à la mise en place et au suivi du plan social de reclassement des salariés.



Le centre de loisirs à Nomain



La directrice nous confie : « D'habitude, le centre des grandes vacances se prépare dès mars avec des réunions d'équipe, plannings d'activités, campings... Alors qu'avec la crise sanitaire, il a dû réellement se mettre en place courant juin. De nombreuses questions se sont posées : pour quelle tranche d'âge ? Avec une restriction niveau effectif ? Sorties ? Déplacements bus ? Beaucoup d'interrogations, de changements, d'adaptations sur une courte durée pour ouvrir cet été. »

Le centre s'est déroulé du 6 au 31 juillet sur Nomain. Il a pu accueillir finalement 76 enfants maximum avec le protocole sanitaire mis en vigueur.

Toute l'équipe d'animation et de direction composée de 15 personnes dynamiques, disponibles, accueillantes et bienveillantes ont pu satisfaire petits et grands.

Malgré un temps de préparation limité, l'équipe du centre a emmené nos jeunes Nomainois voyager à travers des îles paradisiaques : Bora-Bora, 20 mille lieux sur les terres... Une bonne ambiance dès le matin 9h avec accueil en musique et déguisements....

Diverses activités ont pu être mises en place principalement sur le centre avec la venue de différents prestataires : du laser game, un circuit kart, des châteaux gonflables...le célèbre ventriglisse : activité phare du centre aéré.

Une sortie accrobranche, des séances de cinéma à Templeuve, ainsi qu'une initiation au centre équestre de Nomain ont complété le programme.

Pour se déplacer dans les environs, rien de tel que le vélo !

Après cette période de confinement, petits et grands étaient ravis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur : objectif réussi !



Question d'équilibre, le skate !



Un peu de poney



Vive le château gonflable



Petits Déjeuners



Le ventriglisse c'est rafraîchissant !





Fin 2019, des cas groupés de pneumonies surviennent en Chine dont certains sont mortels. Le 9 janvier, le virus responsable est identifié, il s'agit d'un nouveau coronavirus appelé Covid 19. Les coronavirus sont une famille de virus, qui provoque des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères.

En mars, ce virus très contagieux s'est répandu sur les 5 continents et a contaminé plus de 185 pays. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie ; c'est-à-dire que l'épidémie est désormais mondiale.

Ce coronavirus a été nommé Covid-19 le 11 février 2020 par l'OMS pour signifier :

- "Co" signifie "corona",
- "vi" pour "virus" et
- "D" pour "disease" ("maladie" en anglais).
- 19 correspondant à l'année 2019.

Quelques chiffres

Evolution du coronavirus Covid 19 Monde et Europe : les chiffres clés au 22/09/20 (source : ECDC), depuis le 31/12/19

- Cas dans le monde : 31 091 469 cas confirmés dont 2 868 502 en Europe
- Décès dans le monde : 961 352 décès dont 186 228 en Europe
- Cas en France : 453 763 cas confirmés
- Décès en France: 31 285 décès

Chiffres arrêtés le 22/09/2020

Que sont les gestes barrières ?

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule donc les mesures suivantes sont des mesures de bon sens.

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



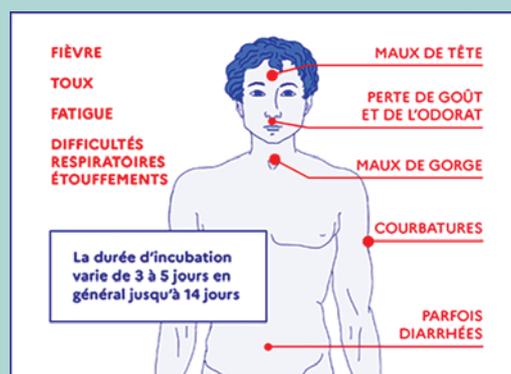
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)



COVID-19

J'ai été en contact à risque avec une personne malade du COVID-19.

J'ai été informé par les équipes de l'Assurance Maladie que j'ai été en contact à risque avec une personne testée positive au virus. Voici les consignes à suivre :

- Je m'isole
- Je me fais tester
- Je surveille ma santé

POURQUOI JE DOIS M'ISOLER

- Pour éviter de contaminer mes proches et d'autres personnes si je suis infecté par le virus et même si je n'ai pas de signe. En effet, on peut être contagieux 48h avant l'apparition des signes ou être infecté sans avoir de signes de la maladie.
- Pour contribuer ainsi à limiter la propagation de l'épidémie.

Pour mon test (prélèvement nasal), je n'ai pas besoin d'ordonnance et je suis prioritaire : l'Assurance Maladie informe directement les laboratoires pouvant réaliser le test et le prend en charge à 100%.

	Je n'ai pas de signes		J'ai des signes ou ils apparaissent pendant mon isolement
	Je vis sous le même toit que la personne malade	Je ne vis pas sous le même toit que la personne malade	
Quand faire le test ?	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiatement dans un laboratoire indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr. • Je m'isole immédiatement jusqu'au résultat du test. 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 jours après mon dernier contact avec la personne malade. • Il est inutile le faire avant car s'il est réalisé trop tôt, il peut être négatif même si je suis infecté. • Je m'isole jusqu'au résultat du test. 	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiatement dans un laboratoire indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr. • Je reste en isolement.
Mon résultat est positif	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis infecté : je reste isolé pendant 7 jours après le début de la maladie si j'ai des symptômes ou après la date du test si je n'en ai pas. Mais, si au bout de ces 7 jours, j'ai encore de la fièvre, je dois rester isolé (une fois que je n'ai plus de fièvre, j'attends 2 jours avant de mettre fin à mon isolement). • Je vais être contacté par les équipes de l'Assurance Maladie pour identifier les personnes avec qui j'ai été en contact à risque (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau, etc.). 		
Mon résultat est négatif	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'isole tant que la personne est malade et pendant 7 jours après sa guérison. • Je dois refaire un test 7 jours après la guérison du malade. • s'il est à nouveau négatif et que je ne présente aucun signe de la maladie, je peux mettre fin à mon isolement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne suis probablement pas infecté : je peux mettre fin à mon isolement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends contact avec mon médecin et je respecte ses consignes. • Il pourra m'être demandé de poursuivre mon isolement.
Après les 7 jours suivant la fin de mon isolement, je porte rigoureusement un masque et respecte strictement les mesures barrières.			



COVID-19

J'ai les signes de la maladie du COVID-19.

La conduite à tenir :

- 1- Je me fais tester, je m'isole et je respecte les gestes barrières
- 2- Je liste les personnes que j'aurais pu contaminer
- 3- Si mon test est positif, je surveille mon état de santé et je reste isolé

1- JE ME FAIS TESTER, JE M'ISOLE ET JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

- Mon médecin m'a prescrit un test à réaliser rapidement et m'oriente vers le laboratoire spécialisé le plus proche. Je me suis rendu dans un laboratoire pour effectuer un test. Ce test se fait à partir d'un prélèvement nasal.
- En attendant le résultat, je m'isole.
- Mon médecin m'aura prescrit des masques chirurgicaux que je porte si je suis en présence d'autres personnes.
- Je peux également avoir accès à des masques chirurgicaux en pharmacie, en présentant le résultat positif de mon test.

2- JE LISTE LES PERSONNES QUE J'AURAIS PU CONTAMINER

- J'ai informé mon médecin des personnes de mon entourage familial, amical ou professionnel avec qui j'ai été en contact au cours des 48 heures avant l'apparition des signes et jusqu'à ce que je m'isole (personnes vivant sous le même toit, collègues partageant mon bureau...).
- Si mon test est positif, les services de l'Assurance Maladie m'appelleront pour confirmer ou compléter cette liste. Puis, ils contacteront ces personnes pour qu'elles s'isolent, surveillent leur état de santé et se fassent tester à leur tour. Ainsi nous évitons tous de continuer à diffuser le virus.
- Si mon test est négatif, j'appelle mon médecin et je respecte ses consignes.

3- SI MON TEST EST POSITIF, JE SURVEILLE MA SANTÉ

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'apparition ou l'aggravation de signes.

- Je prends ma température 2 fois par jour.
- En cas de fièvre ou de maux de tête, je peux prendre du paracétamol : 1 gramme, 3 fois par jour maximum (3 grammes par jour au total).
- Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.
- Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.
- Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels, ou pour tout autre problème de santé.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).



#Nom'Informe 20

Nomain à l'heure du confinement

Yannick Lassalle, maire sortant et Pascal Delplanque, maire élu le 15 mars ont géré, en étroite collaboration, les affaires courantes de la commune pour assurer la continuité du service public :

- > Prise de contact avec les personnes âgées les plus isolées et fragiles, afin de prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles bénéficiaient d'une aide extérieure : pour leurs courses ou pour prendre soin d'elles. Le portage des repas, organisé par Pévèle Carembault, s'est poursuivi pendant tout le confinement.
- > Permanence téléphonique, en mairie, tous les matins de 11h à 12h, du lundi au vendredi et augmentée début avril, de 2 créneaux supplémentaires, les lundis et mercredis de 14h à 16h30.
- > Circulation des principales informations par le biais du panneau lumineux et du Facebook,
- > Diffusion d'une carte des producteurs de la Pévèle, privilégiant les circuits courts, émanant de la Pévèle Carembault, pour aider les habitants dans leurs achats de première nécessité.
- > Accueil des enfants de personnel hospitalier à l'école Léo Lagrange, le personnel municipal assurant le nettoyage des locaux.
- > Collecte auprès des Nomainois de matériel de protection nécessaire (masques ...) pour le distribuer au personnel médical du village.
- > Réouverture de l'Agence Postale Communale, les mardis, jeudis, samedis de 10h à 12h dès le 14 avril, dans le respect des règles sanitaires.
- > Distribution de 2000 masques confectionnés par les couturières de Nomain pour la fin du confinement, le 11 mai : en triple épaisseur et lavables.
- > Aide auprès des entreprises dans leurs démarches afin d'obtenir l'aide financière de l'état, du département, de la communauté de communes.



La commune de Nomain a décidé de soutenir les entreprises largement impactées, ayant leur siège social et leur activité sur la commune, en complément de la Pévèle Carembault. Celles-ci suivant leur taille, pouvaient bénéficier d'une aide de la communauté de Communes via 3 types de dispositifs :

- o Pour les TPE de moins de 10 salariés, une subvention non remboursable de 1 000 €.
- o Pour les TPE de moins de 10 salariés, un prêt d'honneur au dirigeant d'un montant maximum de 3 000 € à taux zéro.
- o Pour les PME de 10 à 25 salariés, un prêt d'honneur au dirigeant de 3 000 € à 10 000 € à taux zéro.

Le fonds communal complétait le dispositif subvention.

Christophe Lemière, conseiller municipal, élu en mars, lui-même chef d'entreprise, n'a pas ménagé sa peine. Parmi les 150 entreprises, il fallait contacter celles qui remplissaient les critères d'éligibilité, soit au total 47 : leur envoyer un mail détaillé expliquant la démarche à engager, les guider dans leur dossier, assurer le suivi auprès du comité décisionnel de la communauté de Communes. Grâce à ses efforts, 9 entreprises ont reçu 1000 € de la Pévèle Carembault et 500 € de notre commune, 2 autres entreprises ont obtenu un prêt d'honneur de 3000 € par la communauté de Communes.

Une aide précieuse pour nos forces vives.

Solidarité

Une formidable chaîne de solidarité entièrement masquée

Tout est né d'une formidable envie d'être utile et de rendre service au sein d'une association Nomainoise de couturières. Créée par Françoise, depuis quelques années, « Fil, Aiguille et Compagnie » compte près de 45 membres.

Fabriquer 2000 masques avant le déconfinement pour protéger la population, ce projet a tout de suite séduit la municipalité qui a acheté tout le matériel nécessaire : 6000 m de fil, 225m² de tissu, 860 m d'élastique... chez « tissus Paulo » basé à Orchies.

Une formidable chaîne de solidarité s'est alors, organisée :

« 8 petites mains », mesuraient, découpaient, et préparaient les kits de fabrication. Puis Géry les distribuait, à vélo, aux « 53 couturières volontaires, mais confinées », qui assemblaient, cousaient et finalisaient les masques, récupérés ensuite par Géry.

Un véritable travail de fourmis, supervisé par Françoise... 700h de couture !

Ensuite une autre équipe a pris le relais : bénévoles et conseillers municipaux ont ensaché tous les masques, les ont répartis et distribués dans chaque boîte aux lettres...

Voilà en quelques mots, l'histoire de ces 2000 masques, offerts par la municipalité, pendant le confinement : un vrai livre de records !!!

Plus tard,

En juin, 4 permanences, en mairie, les 5, 6, 12 et 13 juin ont permis d'attribuer un ensemble de masques supplémentaires par famille (dotations de la région, de la Pévèle Carembault et de la commune).



#Nom'Informe 20

COVID 19 ce qu'ils en disent

Propos recueillis fin juin, début juillet.

Patricia Moissette directrice de l'école Léo Lagrange

" Nous ne sommes pas sortis tous indemnes de cette crise du coronavirus mais nous en sommes ressortis plus forts, plus solidaires, PLUS, PLUS PLUS... ! Les liens tissés entre les adultes, les enfants et les enseignants lors du travail en distanciel et du confinement ont permis à chacun de surmonter cette crise selon ses moyens et cela n'a pas toujours été facile.

Mais le retour en classe a permis de démontrer que nous vaincrons ce virus en modifiant notre façon de vivre, en nous soutenant et surtout en respectant les gestes barrières à long terme.

Maintenant ce sont les vacances, nous allons tous en profiter sans oublier que notre COCOVIRUS (c'est comme cela qu'on l'appelle à l'école) n'est toujours pas loin.

Bonnes vacances à TOUS sauf... COCOVIRUS "



Lucas, élève de Léo Lagrange

" Le Jeudi 12 Mars 2020 tous les élèves ont appris que notre Président Monsieur Macron a décidé de fermer les écoles et tous les enfants devant leur télévision étaient super contents et ils criaient « HOUURRA, YOUPI !! » Mais pendant le confinement, les élèves s'ennuyaient beaucoup... Ils regrettaient l'école. D'ailleurs, je suis allé voir la directrice de l'école Léo Lagrange de Nomain, Mme Moissette. Elle m'a confié : « Je ne suis pas contente car je ne peux plus râler sur mes élèves... Je suis pressée de les retrouver pour leur donner plein de travail !!! » "

Siméon, élève de Léo Lagrange

" Nous sommes confinés à cause du coronavirus. C'est un virus très dangereux pour les personnes fragiles mais il est surmontable pour les adultes et les enfants non touchés par une maladie.

Le confinement n'a pas changé grand-chose finalement, parce que nous avons un jardin qui permet quand même de sortir. Pour moi, ce qui me manque le plus c'est de parler

à mes copains, pas forcément d'aller à l'école ! L'avantage c'est qu'on mange à la maison et pas à la cantine, et que maman me coupe les cheveux ! Mais par exemple on ne peut plus aller au cinéma ou fêter son anniversaire avec les copains... L'ennui est une sensation nouvelle ; on peut se reposer, c'est un peu comme des vacances mais sans sortir, comme si on était un animal dans un zoo. L'idéal serait de pouvoir rester chez soi sans le coronavirus !

L'avantage du confinement c'est qu'on ne fait plus les magasins, seuls les parents sortent pour faire les courses ! Maintenant que le confinement dure, il faudra bien commander des choses sur internet, comme des cadeaux pour les anniversaires !

Si tout le monde reste confiné, et que les hôpitaux sont bien isolés, on pourra ressortir quand on sera sûr qu'il n'y a plus de virus.

Le point positif du confinement est que j'ai appris comment faire des conférences par internet, à m'organiser pour travailler tout seul sans dire « Madame ! » tout le temps ! C'est plus facile de travailler en conférence que tout seul.

Je pense que dans le futur on restera plus souvent chez soi, et qu'il y aura plus de technologies qui nous permettront de voir les gens à distance, mais pas pour de vrai. "



Famille Coudrin, parents de Léo Lagrange

" Notre confinement a été anticipé de 2 semaines car nous revenions d'un voyage en Asie.

Ce fut une vraie joie de retrouver les enfants et de continuer le confinement avec eux.

Nous avons respecté les gestes barrières. On prenait le temps. Le télétravail était de mise.

Avec les enfants nous avons redécouvert des jeux auxquels nous n'avions pas joué depuis longtemps.

On a aussi apprécié la solidarité et les échanges avec les voisins.

Le déconfinement fut étonnant, on retrouvait notre liberté ! Le changement était délicat mais bien accueilli ! "

Mme Libert, directrice de l'école Saint Martin

" Confinement : la journée du 13 Mars a été terrible, nous étions assaillis de questions : " Quand reverrons- nous nos élèves ? Comment allons-nous nous organiser pour les faire travailler à distance ? Comment va circuler le virus ? Certaines personnes de notre entourage seront peut être atteintes ? "

Post confinement : Le vendredi 8 Mai et la matinée du 9 ont été formidables grâce à la mobilisation des conjoints (du personnel enseignant), des parents d'élèves... tout le monde s'y est mis en petit comité et avec grand respect des distances pour réaménager les locaux !

Nous avons ainsi pu procéder à l'accueil partiel des élèves dès le 11 Mai. "

**Marceau 10 ans, élève de Saint Martin.**

" Confinement : Au début je trouvais ça un peu bizarre et j'étais un peu stressé au niveau du travail.

Post confinement : j'étais content de savoir que j'allais profiter de mes copains et de mes maîtresses pendant deux semaines !

La reprise du "vrai" travail à l'école m'a stressé : tout le monde avait repris, à part moi. Du coup, je me suis senti décalé entre ce qui avait été fait à l'école et ce que moi j'avais fait à la maison...

La fête de l'école n'a pas eu lieu, du coup les élèves de mon niveau ont pris l'initiative de préparer une danse, pour les enseignants ! "

Caroline Sautet, présidente de l'Apel à l'école Saint Martin, 4 enfants

" Confinement : Les deux premières semaines, on s'est posé et on a réappris à se connaître. Dans un second temps, on a pris un rythme de travail, sans horaires précis. Pour les collégiens cela a été plus compliqué, il a fallu une réadaptation.

Nous avons par ailleurs trouvé agréable d'avoir de nouvelles activités, ce qui n'est jamais possible avec des journées pleines à l'école !

Globalement, on a plutôt apprécié ce moment particulier, avec le privilège d'être à la campagne, à Nomain.

Post Confinement : J'ai préféré garder les enfants avec moi jusqu'à l'annonce du président. Nous avons maintenu les promenades ensemble, mais les autres sorties (courses...) ne se font qu'avec un enfant ou sans. On a du mal à se positionner sur le respect des règles, que ce soit dans les commerces, à l'école ou autre, il y a une disparité sur l'application des normes.

Concernant la reprise du collège, je trouve cela assez dérisoire. "

Elodie Fourneau, directrice de l'école de musique

" Notre école a été fermée le 16 mars mais nous n'avons pas voulu couper le lien avec nos élèves : nous avons proposé de poursuivre les cours en distanciel : visioconférences et devoirs à la maison.

C'était important pour nous et pour eux.

Après le confinement, certains cours individuels ont repris, sur la base du volontariat et dans le respect des gestes barrières.

Le 8 mai, c'était l'occasion de marquer le coup : pour être aussi présents, différemment, pour cette fois, on a produit une vidéo avec tous les professeurs et les membres de l'association sur la Marseillaise : chacun s'est enregistré chez lui, on a refait le chemin de l'école de musique au monument aux Morts, en accéléré et monté l'ensemble.

Pour clôturer cette année, nous avons refait également un montage sur Paul McCartney, Coming up. "



#Nom'Informe 20

COVID 19 ce qu'ils en disent

Club d'échecs, La diagonale

" On a eu de la chance d'organiser notre week-end au féminin, le 7 mars, avec notre championne internationale, car le samedi suivant, le club a fermé : c'était le début du confinement.



" Le 7 mars, lors de la rencontre avec la championne, avant le confinement."

Toutes les compétitions ont été annulées, celles de l'été également, l'open de juin aussi, les prochaines sont programmées en octobre. C'est une saison blanche.

Nous avons réfléchi : comment maintenir le lien avec le club, entre nos adhérents, comment s'entraîner pour ne pas trop perdre notre niveau : c'était pour nous essentiel.

Nous avons proposé de nous rencontrer sur un site « lichess.org » : site dédié aux échecs. Un créneau horaire était réservé aux membres du club : nos jeunes, davantage le mercredi, le samedi, tous les adhérents. Les parties se jouaient en dix ou vingt minutes. Beaucoup ont apprécié : un tchat permettait aussi d'échanger ses impressions, de donner quelques nouvelles, c'était plutôt sympa !

Considéré comme un sport de contact, nous n'avons pas pu rouvrir en présentiel notre club.

Quelle reprise en septembre ? Beaucoup d'interrogations en suspens : la moitié de nos adhérents sont des jeunes, nous accueillons aussi quelques seniors...

On va réfléchir à d'autres solutions pour davantage formaliser la solution du distanciel, en cas de nouveau confinement.

La médiathèque nous manque aussi : vivement la reprise de ces sympathiques rendez-vous mensuels au contact de nouveaux participants ! "

Monique Chambrelan, Retraitée 80 ans

" Pour moi, le confinement s'est bien passé !

Il fallait obéir, j'ai obéi, ça m'a plu !

Mes journées ont été bien organisées, j'ai toutefois un regret de n'avoir pas pu rencontrer la famille.

Depuis le déconfinement, je suis un peu désorientée, le village manque d'activités : pas d'atelier couture, peu de visites à la médiathèque ; on ne voit plus beaucoup de gens car il faut continuer à respecter les gestes barrières."

Paul et Brigitte Vandeville, retraités 80 ans

" Nous avons été très étonnés parce qu'on ne pensait pas que cela arriverait chez nous : la Chine c'est loin...

Nous n'avons pas eu peur au début mais la surcharge dans les hôpitaux, ce nouveau virus, ça nous a fait réfléchir.

Nos enfants, pour nous protéger, nous ont interdit de sortir : ils se sont occupés de nos courses, Des voisins, qu'on connaissait moins aussi nous ont proposé de nous aider : rapporter du pain, ou tout autre chose ...

On ne s'est jamais senti isolé : des coups de téléphone réguliers de nos enfants, de toute notre famille. On prenait aussi des nouvelles des membres de l'association Sébasto et réciproquement

On s'est occupé dans le jardin : on a de la chance, ça nous permet de marcher aussi. On a trié aussi les photos des voyages du club pour les donner dès qu'on a pu sortir.

Paul est sorti la première fois pour le 8 mai, la cérémonie commémorative.

Depuis début juin, on reprend ses activités progressivement.

On a assumé, l'essentiel : on n'est pas malade ! "

Café de la Poste « Chez David »

" Je suis installé depuis 25 ans en tant que cafetier dans votre village.

Pour moi, l'impact du Covid 19 est terrible et il est difficile d'envisager un avenir serein.

J'ose espérer que la situation va changer par notamment le passage de nouveaux clients nominois. On me dit souvent qu'un café est un lieu de convivialité et de rencontres.

Mes activités (Française des Jeux, PMU, et livraison de colis UPS) restent à votre disposition.

Les commerçants de votre village ont besoin de vous.

Je compte sur vous ; gel et masques sont à votre disposition. A bientôt "



Audrey, Les envies d'Audrey, commerce vestimentaire à Nomain.



" Confinement : Même si le premier mois j'ai connu un arrêt total, je n'ai ressenti aucune frustration. Le deuxième mois, la réouverture de la poste m'a permis de relancer les ventes à distance, j'ai mis en place un drive et assuré des livraisons.

Post confinement : Le troisième mois a été celui de la réouverture, j'ai pu rouvrir le 11 mai, la clientèle a été présente dès le premier jour, je la remercie ! Je remercie également la Communauté de Communes et la Commune pour leurs aides, ainsi que Monsieur le Maire, pour sa visite.

Grâce à tout cela je continue pleinement mon activité, je poursuis la vente à distance et j'ai de nouveaux contacts. "

Dominique Laurette, Fleuriste à Nomain

" Confinement : Je l'ai très très mal vécu ! Être fermée pendant 2 mois, je ne pensais pas que ça pouvait arriver un jour ! Le manque de contacts a été très dur. Pour m'occuper, j'ai participé à la fabrication de masques.

Post confinement : Quand j'ai redémarré, j'avais la boule au ventre : au niveau sanitaire, je manquais de consignes claires. Mon mari m'a aidée grâce à son expérience professionnelle. Ma priorité était de protéger mon employée et ma clientèle, que cette dernière se sente en sécurité, qu'elle vienne et revienne... Là dessus, je n'ai pas été déçue ! J'ai été touchée par le soutien et le témoignage des habitants. Les aides humaines et techniques de la commune, de l'état et de la communauté de communes m'ont également beaucoup aidée et je tiens à remercier la municipalité.

Mais la reprise n'est pas simple, j'ai dû me réorganiser pour achalandier ma boutique au mieux par rapport aux fournisseurs, aux délais, aux variétés de fleurs... Je vends des fleurs qui, par principe, sont fraîches et ne peuvent être stockées !

Cette aventure aura eu néanmoins un côté positif : j'ai développé le système de commandes par téléphone, les livraisons, le paiement à distance... et j'ai beaucoup plus de travail ! "



Friterie TOF



" Au début du confinement, c'était difficile au point de vue psychologique.

Comment tenir le coup financièrement ?

Les aides ont été les bienvenues et ont permis de se maintenir à flot.

L'activité a repris normalement depuis le déconfinement.

Les clients amateurs de bonnes frites sont au rendez-vous.

On est rassuré pour l'instant, en espérant qu'il n'y ait pas de 2^{ème} vague. "

Familles Jean et Delebassée, agriculteurs rue du Coquelet

" A la ferme, on n'a eu ni confinement ni déconfinement ; on n'a jamais arrêté.

Après avoir eu un peu peur la 1^{ère} semaine, on a eu par la suite une grosse demande pour nos produits laitiers, car les circuits courts et la vente de proximité ont été favorisés. Pas de baisse non plus après le déconfinement.

Par solidarité, nous avons fait une action (don de fromages) en faveur du CHU de Lille.

Heureusement, nous avons eu de la chance car aucun malade dans la famille. "



Depuis le 15 mars, à Nomain

ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le mercredi 27 mai, dans la salle Louette, s'est réuni pour la première fois le conseil municipal, élu le 15 mars, à huis clos, dans un contexte particulier, marqué par des règles sanitaires strictes.

Lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars 2020, 23 conseillers et 2 suppléants ont été élus. Étant donné la mise en place du confinement, il n'avait pas encore été possible de choisir le nouveau Maire et ses adjoints. C'était donc Yannick Lassalle et ses collaborateurs élus en 2014 qui continuaient à gérer les affaires courantes de la commune, en étroite collaboration avec Pascal Delplanque et sa nouvelle équipe.

C'est désormais chose faite : le conseil municipal, installé depuis le 18 mai, a désigné, en son sein, à l'unanimité, son maire et ses 5 adjoints :

Selon le protocole bien établi, Yannick Lassalle a cédé la place à Georges Sant, doyen des élus qui a présidé une partie de la séance, puis à Pascal Delplanque, nouveau maire de la commune de Nomain. Celui-ci est entouré de 5 adjoints :

Anne Sophie Vandermesse,
1^{er} adjointe, cadre de vie, environnement, urbanisme

Yannick Lassalle,
2^{ème} adjoint, finances

Dominique Meurisse,
3^{ème} adjointe, associations, jeunesse et sport,

Georges Sant,
4^{ème} adjoint, travaux

Stéphanie Dernaucourt,
5^{ème} adjointe, événementiel, culture, cérémonies



Les maires de NOMAIN depuis la Révolution

1790-1792	Louis DELEBASSÉE
1792-1797	Pierre-François DESMONS
1797-1800	Jean-Baptiste BALLENGHIEN
1800-1810	Philippe Joseph JOSSON
1810-1815	Louis VARLET
1815-1831	Louis-Ferdinand DORCHIES
1831-1865	Alexandre QUIQUE
1865-1872	Henri DELINSELLE
1872-1888	Jean-Baptiste LEMAIRE
1888-1900	Arnould LEMAIRE
1900-1920	Louis GUISLAIN (Député)
1920-1922	Louis DUVINAGE
1922-1945	Léon DELSART (Député)
1945-1951	François GROUX
1951-1965	Placide SALINGUE
1965-1983	Raymond VANDERMESSE
1983-1989	Edouard DUBOIS
1989-2008	Léon DELZENNE
2008-2014	Daniel BONNET
2014-2020	Yannick LASSALLE
2020-	Pascal DELPLANQUE



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Un 8 mai un peu spécial : Confinement oblige, seuls Yannick Lassalle, maire sortant et Pascal Delplanque, élu le 15 mars, accompagnés de 3 anciens combattants, Paul Vandeville, président des anciens combattants, Joseph Menet, président d'honneur, Michel Marmouset, porte-drapeau, ont déposé une gerbe et se sont recueillis au pied du monument aux Morts. Cette cérémonie était fermée au public : pas d'écoliers cette fois, toutefois, comme tous les Français, les Nomainois étaient invités à pavoiser leurs fenêtres aux couleurs de la France. Un moment fort en souvenirs, synonyme de paix et d'espoir, dans ce contexte difficile de pandémie.



COMMÉMORATION DU 18 JUIN

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » Ces mots prononcés par le Général De Gaulle, le 18 juin 1940, ont une fois de plus résonné sur le parvis de l'église de Nomain, lors de la cérémonie commémorative, ce 18 juin 2020. Pour ce 80^{ème} anniversaire, Monsieur le Maire, Pascal Delplanque, accompagné de Anne-Sophie Vandermesse, 1^{ère} adjointe et 3 anciens combattants, Paul Vandeville, président des anciens combattants, Joseph Menet, président d'honneur, Michel Marmouset, porte-drapeau, ont déposé une gerbe devant le monument aux Morts. Monsieur le Maire a rappelé dans son discours l'appel historique du général De Gaulle enjoignant les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, pour créer une France Libre.



JEUDI 2 JUILLET

Eh oui l'école est finie ! En cette fin d'année, nos futurs collégiens profitent encore des derniers instants dans les écoles Saint Martin et Léo Lagrange de Nomain. Ce jeudi 2 juillet, veille des grandes vacances, parents, enfants, Pascal Delplanque et quelques membres du conseil municipal se sont réunis, sous le préau de chaque école : C'était l'occasion d'offrir à chaque élève de cm² un coffret très complet : le dictionnaire Hachette illustré, de très grande qualité, dédicacé par Monsieur le maire, un Atlas pour découvrir le monde avec de très nombreuses cartes actualisées, un dictionnaire Français / Anglais et Anglais / Français, la fameuse calculatrice Casio FX 92 spéciale collège, et un petit livre sur « A la découverte de ta commune »

Les voilà tous bien équipés pour leur future rentrée.



La Médiathèque



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE NOMAIN

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi 14h00 à 18h00

40 rue Jean Lebas
T. 03 20 59 50 65
mediatheque@mairie-nomain.fr



www.facebook.com/mediathequenomain

La médiathèque de Nomain est inscrite dans le réseau des 32 médiathèques de la Pévèle Carembault, conventionnées au Réseau Graines de culture(s), réparties sur l'ensemble du territoire.

Une seule carte vous permet d'emprunter jusqu'à 20 documents, dont 2 DVD sur tout le réseau pour un délai de 3 semaines.

L'inscription est gratuite.

Les horaires d'ouverture

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Le vendredi de 16h à 19h
Le samedi de 14h à 18h

Vous pouvez accéder à votre compte personnel sur le nouveau portail de la Pévèle Carembault :
mediatheque.pevelecarembault.fr

Votre identifiant

votre numéro de carte

Votre mot de passe

votre année de naissance

**"Retrouvez toutes les infos de la médiathèque de nomain sur notre page Facebook
www.facebook.com/mediathequenomain**

Retrouvez toutes les infos du réseau sur
mediatheque.pevelecarembault.fr

Lieu de rencontre et de mixité, la médiathèque se veut être un lieu d'échange culturel dans lequel l'accueil se fait amical et le conseil judicieux.

L'heure du conte, les ateliers, les soirées « Coup de cœur », les rencontres littéraires et musicales, les expositions... vous sont régulièrement proposés tout au long de l'année !

NOMAIN
Cultivez
Vos Sens



Livres
Revue
CD / DVD
Ateliers
Animations
Conférences
Expositions
Spectacles
Concerts
Heure du conte

...



INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**   

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

114 

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et
malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TEMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114** 

arrêtonslesviolences.gouv.fr

 vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

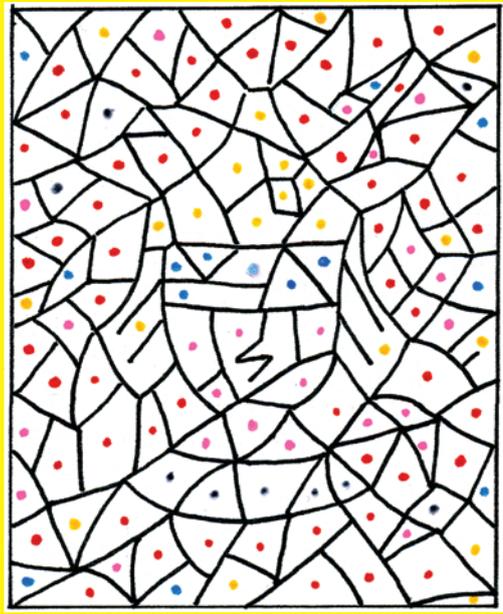
VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFFLÉ ?

Appelez immédiatement
le SAMU **15**

114 

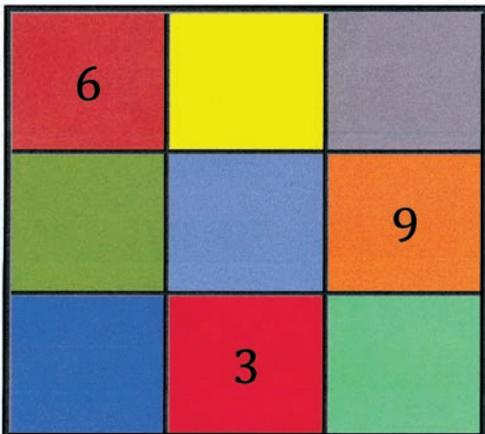
NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

COLORIAGE MAGIQUE



CARRÉ MAGIQUE

Il s'agit de placer les nombres de 1 à 9 sur le carré de sorte que la somme de chaque ligne, de chaque colonne, ainsi que des 2 diagonales soit égale à 15. Attention, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois.



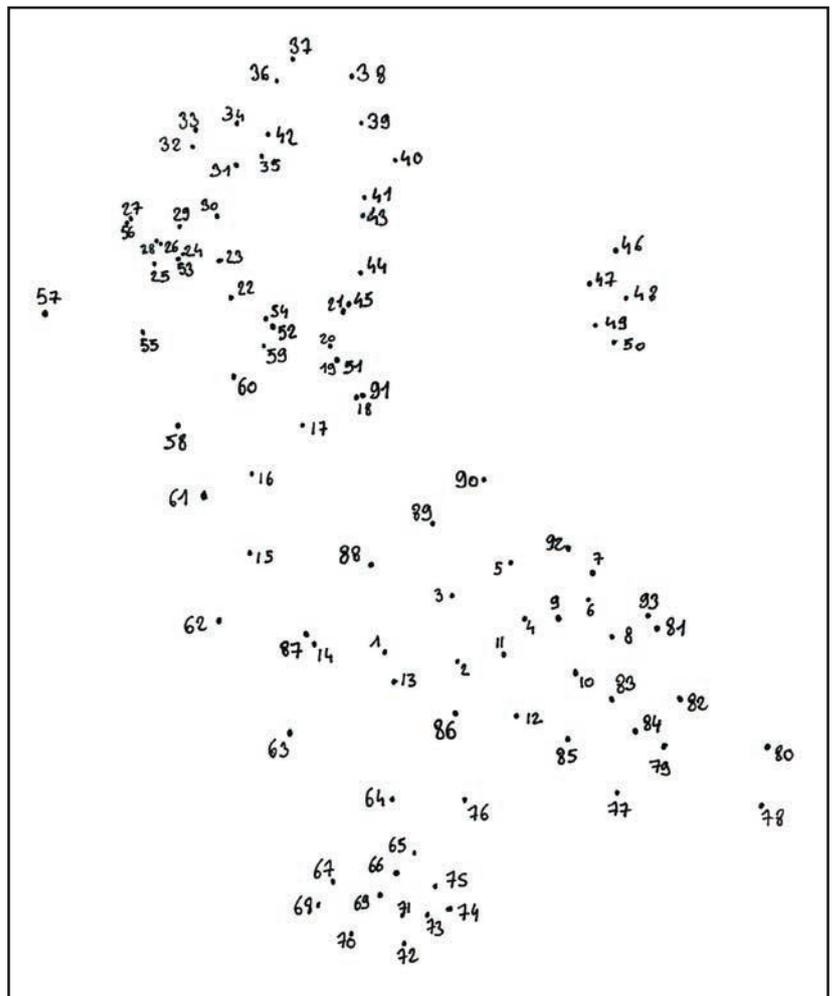
QUIZZ CULTURE NOMAINOISE

- Quel est le plus petit oiseau que l'on peut observer à Nomain ?
- Quel est le plus grand oiseau que l'on peut observer à Nomain ?
- A quel animal assimilait-on les habitants de Nomain ?
- Quel est le point le plus élevé de Nomain ?
- Quelle est l'origine du nom de la salle Louette ?

DESSIN MYSTERE

Pendant la première guerre mondiale, les Nomainois organisèrent un réseau de résistance chargé de communiquer des informations aux alliés. Quel était le stratagème utilisé ?

Pour le savoir il suffit de relier les points par un trait dans l'ordre croissant des chiffres.



le troglodyte mignon
 les oies d'élevage)
 le poulain : on parlait alors des poulains de Nomain
 Le lieu le plus élevé de Nomain est situé près du tilleul à poux, à la limite de Genech (ancien nom au cadastre : Bellevue) avec une altitude de 57 m par rapport au niveau de la mer
 La mairie actuelle a été reconstruite à l'emplacement de l'ancienne ferme d'Alexandre WACQUËR. Il était surnommé par tous « Louette » En souvenir d'Alexandre, l'ancienne grange devenue salle communale a été baptisée « Louette »
 Le pigeon voyageur était fréquemment utilisé pendant la première guerre mondiale
 Carré magique, un seul indice : le 5 est au centre.)

#Nom'Informe 20

SEPTEMBRE

- 05 Forum des associations
- 06 Commémoration Libération de Nomain
- 10 Spectacle de l'harmonie pour les écoles
- 26 Course cycliste

OCTOBRE

- 16 Commémoration Notre Dame de Lorette
- 23 Accueil des nouveaux arrivants

NOVEMBRE

- 06 Festival du court métrage
- 11 Commémoration de l'armistice

DÉCEMBRE

- 05 Marché de Noël
- 11 Concert « Kino chante Gainsbourg »
- 19 Colis des aînés

JANVIER 2021

- 10 Vœux du maire

Sous réserve de modifications liées aux impératifs sanitaires.



NOUVEAU
Restez connecté à votre mairie
Toutes les infos pratiques sur
PanneauPocket
Agenda en ligne

Sur la page d'accueil de la mairie, Un agenda en ligne sera progressivement mis en place pendant l'année regroupant les manifestations de votre mairie mais encore celles des associations, des écoles de votre village et les animations de la médiathèque.

Rendez-vous sur www.mairie-nomain.fr

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Information
PanneauPocket

DIMANCHE
14 JUILLET
À PARTIR DE 16H

SALLE POLYVALENTE

BAL MUSETTE
ET DÎNER FESTIF

REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06.48.00.81.84

DISPONIBLE SUR
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

NOMAIN
Cultivez Vos Sens